

A.P.M.E.P.

VOTE 2002

Il est important que notre Association soit forte pour faire entendre sa voix à tous les niveaux (national, régional, local). Aussi, la représentation de l'A.P.M.E.P. sera d'autant plus reconnue que le nombre de votants sera grand.

Le vote annuel qui vous est demandé vous permet de participer à la vie de l'Association.

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS, VOTEZ !

***Votre vote doit être posté avant
le 31 mai 2002****

(date de la poste - tarif urgent)

Avant de remplir votre bulletin de vote, lisez attentivement les pages qui suivent. Les résultats seront publiés dans le Bulletin Vert n° 441 de mai-juin 2002.

* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.apmep.asso.fr> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée.

SOMMAIRE

- I - Modalités
- II - Rapport d'activité
- III - Rapport financier
- IV - Renouvellement partiel du Comité National
Déclaration de candidatures

I - MODALITÉS

Attention :

Conformément aux statuts votés en mai 2000, et au règlement intérieur, il s'agit de pourvoir, cette année, une partie des sièges dits académiques du Comité National. Ainsi :

Tous les adhérents sont appelés à voter sur le rapport d'activité et le rapport financier.

Seuls sont appelés à élire de nouveaux membres du Comité National les adhérents des Régionales de Bourgogne, Clermont-Ferrand, Grenoble, Ile-de-France, Haute-Normandie, Lille, Lorraine, Lyon, Montpellier, Nice-Corse, Poitou-Charentes et Strasbourg.

POUR VOTER

- 1 - Dans les pages qui suivent, **prenez connaissance** du rapport d'activité et du rapport financier,
- **Remplissez** le bulletin de vote 1^{ère} partie.
- 2 - Si vous appartenez à l'une des Régionales de la liste ci-dessus, lisez le paragraphe IV relatif au renouvellement du Comité ainsi que la déclaration des candidats de votre Régionale.
- **Remplissez** le bulletin de vote 2^e partie.
- 3 - **Introduisez** votre bulletin de vote dans l'enveloppe verte qui ne doit porter aucune mention manuscrite.
- 4 - **Introduisez** l'enveloppe verte dans l'enveloppe d'expédition sur laquelle vous aurez noté le nom de votre Régionale, vos nom, prénom, signature et postez dès que possible (vous faciliterez ainsi le travail bien lourd du secrétariat).

Date limite d'envoi : 31 mai 2002*

* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.apmep.asso.fr> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée.

II - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2001

Présenté par le Bureau National

Le rythme interne de notre Association ne correspond pas à celui de l'année scolaire : le Comité se renouvelle en juin, mais c'est en janvier que la nouvelle équipe doit jeter un regard en arrière sur l'action passée de l'Association. C'est l'occasion de replacer l'action actuelle dans son récent passé.

Rappelons que ce texte est un **RAPPORT D'ACTIVITÉ** et non un document d'orientation. Il décrit quelle a été l'action de l'A.P.M.E.P. durant l'année 2001, et non les perspectives d'actions de l'association.

Le Comité National a examiné le rapport comme le prévoient les articles 7 et 9 des statuts, lors de sa séance du 23 mars 2002 et a approuvé sa présentation au vote des adhérents.

Que fait l'A.P.M.E.P. ?

L'Association fait ce que font ses adhérents. Les échanges, la réflexion, les productions sont le fruit du travail des adhérents, chacun s'investissant à sa façon. Rappelons toute l'importance de cette implication dans les débats en cours, dans les documents à publier, à diffuser, dans les actions à mener.

Les activités de l'A.P.M.E.P. sont multiples. En particulier, elle rend de nombreux services à ses adhérents mais aussi aux autres enseignants de mathématiques qu'elle invite à la rejoindre.

L'A.P.M.E.P. est un réseau d'échanges, une coopérative pédagogique.

Parce que l'APMEP est un lieu de libre parole elle s'efforce de faciliter les échanges entre les professeurs de mathématiques français et étrangers et tout particulièrement ses adhérents par :

- ses manifestations périodiques : journées nationales et régionales ouvertes à tous, séminaire des responsables ;
- ses médias : serveur Internet, bulletin vert, BGV, brochures ;
- ses bases de données : PUBLIMATH, ClasMath ;
- son observatoire EVAPM ;
- ses commissions ouvertes à tous les adhérents qui souhaitent s'y investir, ses groupes de travail ;
- ses réseaux de correspondants dans les régionales et entre les commissions régionales et nationales ;
- ses liens privilégiés avec les IREM ;
- sa participation à la Commission Française pour l'Enseignement des Mathématiques et à la Fédération Européenne des Associations de Professeurs de Mathématiques ;
- ses relations avec d'autres associations de spécialistes : SMF, UPS, UDP, APBG, APSES, AFEF, ARDM, ...

L'A.P.M.E.P. réfléchit au rôle et à la place des mathématiques dans la culture, et la société d'aujourd'hui.

De nombreuses brochures en témoignent. Les thèmes des journées nationales de Lille en octobre 2001 "mathématiques au carrefour de l'Europe" et du séminaire de mai 2001 "Modélisation et aspects expérimentaux en mathéma-

tiques" ont été choisis dans cette optique. Des propositions ont été faites pour l'école élémentaire, le collège, le lycée, le lycée professionnel, pour susciter des vocations et améliorer les formations scientifiques.

L'A.P.M.E.P. participe activement à l'évolution de l'enseignement des mathématiques.

L'A.P.M.E.P. œuvre avec persévérance et détermination pour :

- l'évolution de la structure du collège en proposant de mettre en place à partir de la classe de quatrième des structures différenciées correspondant aux besoins des élèves, assorties de passerelles permettant des réorientations ;
- le retour à des horaires hebdomadaires élèves de mathématiques permettant d'assurer une formation correcte au plus grand nombre ;
- l'évolution des épreuves de mathématiques au bac pour mieux tester des compétences plus variées, avec une meilleure prise en compte des problèmes liés à l'utilisation des calculatrices ;
- la mise en évidence des compétences attendues des élèves dans les textes des programmes ;
- le remaniement des programmes de mathématiques des séries technologiques ;
- la rénovation des programmes de mathématiques dans les classes de CAP ;
- l'amélioration des conditions de recrutement des professeurs d'école ainsi que des professeurs de mathématiques en collèges et lycées ;
- l'évolution des dispositifs de formation continue des professeurs de mathématiques en donnant aux I.R.E.M. toute la place qui leur revient.

L'A.P.M.E.P. ne cesse de rappeler, dans les commissions où elle peut se faire entendre, au cours des rencontres avec des responsables du système éducatif, la nécessité de lier les questions relatives : aux programmes, au temps indispensable à la maîtrise des savoirs et des méthodes, à l'évaluation en cours d'année et aux examens (tout particulièrement au bac), aux équipements appropriés (moyens de calculs et de simulation par exemple) et à l'environnement culturel (ressources documentaires,...).

Ayant toujours eu le souci de faire vivre les "mathématiques pour tous", l'A.P.M.E.P. se préoccupe de tous les élèves quelle que soit leur classe, quel que soit leur niveau d'enseignement. Riches de leurs liens multiples avec les autres champs disciplinaires, les mathématiques font pleinement partie de la culture et les adhérents de l'A.P.M.E.P. militent pour que leur enseignement contribue au développement des qualités de chacun, en lui donnant le goût et le désir d'apprendre ainsi que les moyens de s'intégrer à la vie sociale.

PLAN DU RAPPORT

I - LE TRAVAIL INTERNE

A - LES LIEUX DE TRAVAIL DANS L'ASSOCIATION

1. Le Comité et le Bureau
2. Les Commissions et les groupes de travail
3. Les Régionales

B - LES PUBLICATIONS

1. Les bulletins
2. Les brochures
3. Le serveur Internet de l'A.P.M.E.P.
4. La banque de données PUBLIMATH

C - LA RÉFLEXION ET LA FORMATION

1. Les Journées Nationales
2. Le Séminaire
3. La formation continue expérimentale dans l'Académie de Toulouse

D - LE CHANTIER EVAPM

II - RELATIONS EXTERNES

1. Les relations avec les ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement professionnel
2. Les relations avec les autres associations
3. La Fédération Européenne des Associations de Professeurs de Mathématiques
4. Les relations avec les fédérations de parents d'élèves
5. Les relations avec les syndicats d'enseignants
6. Les relations avec la presse
7. Participation de l'APMEP à diverses manifestations

La liste des sigles utilisés se trouve à la fin du rapport d'activité.

A - LES LIEUX DE TRAVAIL DANS L'ASSOCIATION

1. Le Comité et le Bureau :

L'A.P.M.E.P. est administrée par le Comité National qui comprend 56 membres, élus par correspondance pour quatre ans et renouvelé par quart tous les ans. Les membres sortants ne sont pas immédiatement rééligibles. Les Régionales y sont représentées de fait par 28 membres élus. En 2001, le Comité National a été réuni trois fois : le 10 mars, les 16 et 17 juin, les 17 et 18 novembre. Le comité s'est prononcé sur les points suivants :

- les moyens pour que l'école élémentaire puisse remplir sa mission, en particulier l'aide aux élèves en difficulté (BGV n°101)
- l'horaire élève au collège et notre implication dans les itinéraires de découverte (BGV n°97, 99 et 101) ;
- la création de structures différenciées au collège, assorties de passerelles permettant des réorientations à partir de la classe de quatrième (BGV n°101) ;
- l'horaire élève de mathématiques des classes de seconde, de première et terminale S (BGV n°99 et 101) ;
- la demande d'une option sciences en tant qu'enseignement de détermination en seconde (BGV n°99 et 101) ;
- le projet de programme de terminale S du 31-12-01 (BGV n°97) ;
- le maintien de la spécialité mathématiques en terminale S (BGV n°97) ;
- la création d'une option obligatoire en première L et d'une spécialité mathématique en terminale L (BGV n°99) ;
- les Journées Nationales (BGV n°97 et 101) ;
- la procédure de reconnaissance d'utilité publique de l'APMEP (BGV n°97) ;
- le concours de recrutement des professeurs d'école (BGV n°99) ;

Comme chaque année, en juin, le Comité National a élu en son sein le Président et une équipe, présentée par lui et choisie parmi les membres du Comité, qui constitue le Bureau National. Celui-ci s'adjoint éventuellement des chargés de mission. Il est **l'exécutif de l'Association, il la représente dans toutes les démarches à faire** et prend toute décision qu'il juge propre à son bon fonctionnement. Il soumet ses projets et rend compte des actions entreprises au Comité. En 2001, le Bureau National s'est réuni les 27 et 28

janvier, les 9 et 11 mars, le 13 mai, les 16 et 17 juin, le 16 septembre, les 6, 7 et 31 octobre, les 17 et 18 novembre et le 16 décembre.

2. Les Commissions et les groupes de travail :

Les sept Commissions Nationales (premier degré, collèges, lycées professionnels, lycées agricoles, lycées, formation des enseignants et enseignement supérieur), sont ouvertes à tous les adhérents et particulièrement aux représentants des commissions régionales (quand celles-ci existent). Organisées par niveaux ou par thèmes, elles sont un lieu d'information, d'échanges, de réflexions, de propositions sur les différents aspects de notre engagement en tant qu'association. Elles proposent au Bureau National et au Comité les résultats de leur réflexion et contribuent à définir les grandes orientations de l'Association. Elles disposent d'un responsable qui peut être distinct du secrétaire national correspondant.

Les douze Groupes de travail (jeux, histoire des maths, Publimath, EVAPM, activités au collège, math-français, mots, banque d'énoncés, problématiques lycées, prospective bac, journées nationales et brochures LP), dont la création et la composition sont arrêtées par le Bureau, sur proposition d'adhérents intéressés, ont des objectifs précis et une durée limitée dans le temps. La plupart des groupes élaborent des brochures ou proposent des articles pour le bulletin de l'association.

Le groupe Budget, créé en 1995, s'est réuni 7 fois en 2001 : le 26 janvier, le 9 mars, le 8 juin, le 14 septembre, le 5 octobre, le 16 novembre et le 15 décembre. Il est chargé de prévoir les implications financières des actions, en cours ou envisagées, mais aussi de proposer un budget au Bureau et au Comité. **Il est placé sous** la responsabilité du Président de l'A.P.M.E.P.

Les responsables des commissions et des groupes de travail ont été réunis le 7 octobre 2001 avec les présidents des Régionales et le Bureau National pour rendre compte de leurs activités et débattre des problèmes du recrutement des adhérents, en particulier des jeunes collègues et des moyens de faire aboutir les revendications de l'APMEP.

3. Les Régionales :

Les 26 Régionales constituent la structure de base, au niveau local, essentielle à la vie de l'Association. Elles ont un rôle indispensable de relais entre les adhérents et les instances nationales. En particulier les Régionales :

- représentent le Bureau National lorsque celui-ci est invité à une manifestation dans leur Région ;

- organisent une journée de réflexion ouverte à tous les professeurs de mathématiques ;
- publient un bulletin (éventuellement avec l'IREM) ;
- organisent un rallye mathématique (éventuellement avec l'IREM) ;
- participent éventuellement à l'organisation de formations ;
- présentent, avec l'aval de l'IUFM, l'APMEP aux jeunes collègues ;
- participent, avec les Inspecteurs Pédagogiques Régionaux, aux réunions inter académiques...
- participent, éventuellement, à l'organisation de manifestations scientifiques.

Depuis juin 97, un effort tout particulier est fait pour améliorer la communication au sein de l'association, notamment par l'instauration de réseaux de correspondants.

La réunion du 7 octobre 2001 (voir ci-dessus) a mis en évidence :

- la variété de leurs actions (journées, réunions, manifestations diverses, jeux et concours, bulletins, agenda) ;
- l'efficacité d'une liste de correspondants dans chaque établissement pour diffuser l'information ;
- l'intérêt des actions menées en commun avec les autres composantes de la "famille mathématique" ;
- la nécessité de s'intéresser davantage au sort des jeunes collègues (entre autres, faire savoir que l'APMEP demande une formation pédagogique et un accompagnement à l'entrée dans le métier étalés sur deux ans au lieu d'un seul) ;
- la sous-exploitation des ressources propres de l'APMEP (listes d'établissements, d'adhérents, pages du BGV mises à la disposition des Régionales,...) ;
- La nécessité d'améliorer les liens et l'articulation entre les Régionales et le Bureau National.

B - NOS PUBLICATIONS

1. Les bulletins :

• Le traditionnel Bulletin Vert est le support écrit de référence de l'A.P.M.E.P. C'est à travers lui que, bien souvent, tant de l'extérieur que de l'intérieur, notre association est perçue. Ce bulletin est maintenant édité à Gap sous la responsabilité de Roger Cuppens pour sa mise en forme. La commission du Bulletin est placée sous la responsabilité de Christiane Zehren, assistée d'Henri Bareil. La politique éditoriale des dossiers s'est poursuivie. Les trois premiers

bulletins ont été consacrés à l'arithmétique, le quatrième a complété le dossier sur la géométrie (précédemment entamé), le cinquième a été centré sur les expositions et musées et le sixième a rendu compte des Journées 2000 de Nice.

- Le B.G.V. (Bulletin à Grande Vitesse) souple et rapide dans sa réalisation et son acheminement, assure la diffusion d'informations d'actualité et rend compte des actions de l'association. Cette publication bimestrielle, placée sous la responsabilité du Bureau National et du Président de l'A.P.M.E.P., est en quelque sorte un bulletin de liaison entre le Bureau et les adhérents. Le B.G.V. n° 98 de juin 2001 a été consacré à la présentation des journées nationales de Lille.

Le B.G.V. est édité à Troyes sous la responsabilité de sa rédactrice en chef : Nicole Toussaint. Elle est aidée dans son travail par Jean Fromentin.

2. Les brochures :

Sous la responsabilité d'Henri Bareil, au cours de l'année 2001, l'A.P.M.E.P. a réalisé les brochures suivantes :

- Actes de l'Université d'été, Marseille 1999 ;
- Quatre concours 2001 : CAPLP2 et CAPES ;
- Les statistiques en classe de seconde ;
- CD-ROM LP 2001 ;
- Les Olympiades académiques de mathématiques 2001 ;
- La plaquette "En 2001-2002 l'A.P.M.E.P. vous propose" (supplément au bulletin n°435).

Brochures en co-diffusion : avec le CRDP de Bordeaux : Espace et calculatrices ; avec l'Association Tunisienne des Sciences Mathématiques : Eléments de géométrie du plan de Mahdi Abdeljaouad (2 tomes) ;

avec ACL-les éditions du Kangourou: la jubilation en mathématiques.

On peut regretter l'insuffisance de propositions de brochures de la part des adhérents ainsi que des brochures en co-édition, par exemple avec les I.R.E.M.. Moins de titres nouveaux se traduit par une diminution des ventes donc des ressources de l'A.P.M.E.P..

3. Le serveur Internet de l'A.P.M.E.P. :

Le serveur WEB de l'A.P.M.E.P. est hébergé contractuellement par l'Université de Lyon. Il a été beaucoup développé au cours de l'an 2001. Il est devenu un

élément incontournable et précieux dans le réseau de relations de l'A.P.M.E.P. . Il est tenu à jour par Régis Goiffon et Michèle Pécal sous la responsabilité du Bureau National. L'adresse du site est :

<http://www.apmep.asso.fr/>

Facile et rapide d'accès, il contient une présentation de l'association et de ses publications : Bulletin "Vert", BGV, brochures, bases de données. Il donne accès à la base de données bibliographiques Publimath réalisée en coopération avec l'ADIREM. Les informations concernant la structure et la vie de l'association, ses prises de position sur les questions touchant à l'enseignement des mathématiques y sont régulièrement diffusées. Il contient aussi des informations pratiques, qu'il s'agisse des textes réglementaires ou de manifestations sur des sujets mathématiques et propose des liens avec des sites institutionnels ou mathématiques. En particulier, des projets de programmes ou des décisions officielles mal connues des enseignants y sont présentées.

4. La banque de données PUBLIMATH :

La banque de données bibliographiques Publimath, est développée sous la responsabilité de Michèle Bechler, conjointement par l'A.P.M.E.P. et l'A.D.I.R.E.M., l'A.R.D.M. et la C.F.E.M..

La base est remise à jour presque quotidiennement en période scolaire et contient plus de 3500 fiches.

Elle a actuellement 2 adresses :

– celle de Marseille : **<http://publimath.irem.univ-mrs.fr/>**

– l'adresse du miroir de Lyon : **<http://publimath.univ-lyon1.fr/>**

On peut aussi y accéder à partir du serveur de l'A.P.M.E.P., de sites académiques, du site des I.R.E.M., ainsi qu'à partir du site Educnet du Ministère.

Le nombre de connexions depuis la création du site est toujours en progression.

Un CD-ROM de mise à jour a été édité pour les Journées Nationales de l'A.P.M.E.P. de Lille en 2001. Il est en vente à l'A.P.M.E.P.

En juillet, une convention entre l'ADIREM et l'APMEP a été signée et un comité de pilotage a été créé.

Lors des Journées Nationales de Lille, le groupe de travail Publimath a animé des ateliers et des stands d'exposition.

Il existe un "Conseil d'Experts des mots clés de Publimath". Les membres de ce conseil sont : Rémi Langevin, Michel Henry, Jean-Pierre Richeton et Luc Trouche.

C - LA RÉFLEXION ET LA FORMATION

1. Les Journées Nationales :

Organisées cette année par la Régionale de Lille, elles ont eu lieu du 29 au 31 octobre 2001 au centre ville. Elles ont rassemblé environ 650 professeurs de mathématiques autour du thème "Mathématiques au carrefour de l'Europe".

La séance inaugurale a rassemblé à la tribune madame Chevalier IPR-IA représentante du Recteur de l'académie de Lille, madame Claudine Ruget Doyenne de l'Inspection Générale de mathématiques, monsieur Duveau président de l'université Lille 1, monsieur Marc Legrand président de l'ADIREM, madame Mathys représentante du président du conseil Régional, monsieur Pleroy représentant le président du conseil général, monsieur Cucheval représentant madame la maire de Lille, Pierre Stephan président de la régionale de l'APMEP de Lille et Jean-Paul Bardoulat président de l'APMEP.

Le Bureau s'est réuni avec ses différents invités présents ou représentés. Il a ainsi reçu :

- d'une part, les représentants du SGEN, du SE, de l'UNAF, de l'UDP, de l'APISP, du CNDP et les représentants locaux de la PEEP et de la FCPE ;
- d'autre part, la doyenne de l'Inspection Générale de mathématiques, les présidents de l'ADIREM, de l'UPS, les représentants du CNP, de la SMF et d'Animath.

Le programme de ces journées comportait :

Six conférences :

- "Les systèmes éducatifs en Europe" par Nico Hirtt, professeur de physique et de mathématiques dans l'enseignement secondaire supérieur belge et membre fondateur de l'APED ;
- "L'enseignement des mathématiques en Europe... Où allons-nous ? Où voulons-nous aller ?" par Miguel de Guzman, professeur à l'université Computense de Madrid, ancien président d'ICMI ;
- "Des mathématiques au cœur des sciences" par Jean-Pierre Bourguignon, professeur à l'I.H.E.S., ancien président de la S.M.E. ;
- "L'influence de l'école algébrique anglaise en Europe" par Marie-José Durand-Richard, maître de conférence en épistémologie à l'université de Paris 8 ;
- "La géométrie d'Albrecht Dürer et ses lecteurs" par Jeanne Peiffer, chargée de recherche (CNRS), chargée de cours en histoire et épistémologie des sciences (Paris 7) et rédactrice en chef de la revue d'histoire des mathématiques ;

- "Les démonstrations avec des ordinateurs" par Jean-Paul Delahaye, professeur d'informatique à l'université de Lille1

Plus de soixante-dix ateliers : couvrant tous les niveaux d'enseignement, et dont les thèmes portaient sur les contenus de l'enseignement des mathématiques en France et hors de France, la didactique des mathématiques, la culture mathématique et scientifique, les manipulations et jeux en mathématiques, la pédagogie, l'utilisation des nouvelles technologies dans l'informatique et la communication, la simulation, etc.

Plusieurs expositions: "l'art Mudéjar" par Florencio Villaroya, "objets" de la Régionale de Lorraine de l'APMEP, "chrysoïdes" de l'A.R.D., "Pythagore" de la SBPMef, ...

Des stands d'exposition de livres et de matériel pédagogique, animés par les éditeurs, les fabricants de calculatrices, les IREM, des associations amies et celui de l'A.P.M.E.P.

Parallèlement aux travaux des enseignants de mathématiques, des activités diverses étaient organisées pour leurs conjoints et leurs enfants ; par ailleurs, des spectacles ont été présentés tous les soirs.

Les prochaines Journées Nationales de l'A.P.M.E.P., organisées par la Régionale de Rennes, auront lieu du 26 au 28 octobre 2002 à Rennes, avec pour thème : "Image des mathématiques, mathématiques des images"

Le groupe de travail Journées Nationales, réunissant des membres du Bureau National et des représentants des équipes de préparation des Journées passées et à venir, s'est réuni le 15 décembre.

2. Le Séminaire :

Le Séminaire annuel est un lieu de rencontre privilégié pour les divers responsables de l'A.P.M.E.P. Cette année il a eu lieu les 12 et 13 mai 2001 au F.I.A.P. de Paris, avec pour thème : "Modélisation et aspects expérimentaux en mathématiques".

Il a comporté deux conférences :

- Le pliage de l'ARN et les "détails" oubliés par Alessandra Carbone ;
- Les maths et les modèles financiers par Raphaël Douady ;

et différents ateliers.

Un débat sur les projets de nouveaux dispositifs au collège (itinéraires de

découvertes et options en 3^o) a alors permis de réaffirmer l'a priori favorable de l'APMEP vis à vis de ces nouvelles mesures, pourvu qu'elles ne se fassent pas au détriment des apprentissages fondamentaux.

L'abandon d'exigences à différents niveaux de l'enseignement a été dénoncé comme étant la cause principale de l'insuffisance du travail des élèves. C'est dans le cadre de réformes qui incitent les élèves à travailler que s'inscrivent les revendications horaires de l'A.P.M.E.P.. La décision de réunir, le même jour, dès la rentrée, les commissions collège et lycée a été prise afin de préparer, dans les Régionales, des journées de débats sur les problèmes de l'actualité de l'enseignement des mathématiques.

3. La formation continue expérimentale dans l'académie de Toulouse

Rappelons que cette formation s'articule autour de deux axes : des stages d'études approfondies d'une durée de 15 jours étalés sur deux ans, et des demi-journées de débats.

Stages d'études approfondies : une quarantaine de professeurs de mathématiques y ont participé. Ils ont été répartis en trois groupes : "la gestion de l'hétérogénéité", "les mathématiques dans les TPE" et "l'utilisation et l'incidence des TICE". Malgré la demande insistante de l'APMEP, les stagiaires n'ont pas obtenu les 2 heures hebdomadaires de décharge qui leur auraient permis de s'investir davantage dans leur formation, mais ils ont bénéficié, en HSE, de l'équivalent de 2 HSA. Une formation en didactique a été assurée par Yves Chevallard. Afin que les stagiaires puissent s'approprier l'apport didactique avant de le mettre en œuvre dans leurs classes, le stage a été étalé sur deux ans, 12 jours en 2000-2001 puis trois jours en 2001-2002. Ce dispositif a été reconduit pour les stagiaires recrutés en 2001.

Deux demi-journées de débats ont pu être organisées :

- "la modélisation", par Jeanne Fine de l'IUFM de Toulouse et Pierre-Louis Lions, le 10 janvier ;
- "la phase arabe de l'algèbre" par Ahmed Djebbar, le 18 avril.

D - LE CHANTIER EVAPM

- Le traitement EVAPM terminales est un travail d'autant plus long qu'il y a toutes les séries. Une maquette de la brochure a été présentée aux journées de Lille.
- Une nouvelle évaluation pour les classes de seconde est envisagée pour 2002-2003.

• **EVAPMIB** : développement d'une base de données informatisées constituant la mémoire des études EVAPM regroupées avec d'autres études, nationales et internationales. EVAPMIB propose 1500 questions sur Internet (Possibilité de commander un Cédérom à l'APMEP et possibilité de consultation sur Internet).

II - LES ACTIONS EXTÉRIEURES

1. Les relations avec les ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement professionnel :

L'A.P.M.E.P. s'est efforcée toute l'année d'alerter les Ministres, leurs conseillers, leurs directions, les chargés de missions, l'Inspection Générale de mathématiques et le G.E.P.S. de mathématique des inquiétudes des professeurs de mathématiques sur la place et le rôle accordé à l'enseignement des mathématiques et de leur faire connaître ses positions et ses propositions sur les réformes en cours. L'APMEP est intervenue au travers de rencontres, courriers ou entretiens téléphoniques sur les problèmes suivants :

- les horaires élèves au collège et le temps d'apprentissage : décembre 2000 (BGV n°96), juin (BGV n°99), juillet (BGV n°100), décembre (BGV n°102) ;
- le traitement des élèves en grande difficulté au collège : décembre 2000 (BGV n°96), juin (BGV n°99) ;
- les travaux interdisciplinaires au collège : décembre 2000 (BGV n°96), juin (BGV n°99), juillet (BGV n°100) ;
- les horaires élèves au lycée : décembre 2000 (BGV n°96), avril (BGV n°99), juin (BGV n°99), juillet (BGV n°100), décembre (BGV n°102) ;
- la création d'une option sciences en seconde : décembre 2000 (BGV n°96), juin (BGV n°99), juillet (BGV n°100), décembre (BGV n°102) ;
- la baisse des effectifs des étudiants en sciences : en décembre 2000 (BGV n°96), juin (BGV n°99) ;
- le caractère trop généraliste de la série S : décembre 2000 (BGV n°96), juin (BGV n°99) ;
- les projets de programmes terminales S et ES : mars (BGV n°97), avril (BGV n°99) ;
- l'option maths en L et la création de la spécialité maths en terminale L : janvier (BGV n°96), juin (BGV n°99), juillet (BGV n°100), décembre (BGV n°102) ;

- l'épreuve de math-info au bac L : janvier (BGV n°96) ;
- l'évolution des épreuves du bac : décembre 2000 (BGV n°96), juin (BGV n°99), décembre (BGV n°102) ;
- les Olympiades de première : septembre (BGV n°101) ;
- l'enseignement des mathématiques au lycée professionnel (programmes, horaires, orientation, certification, formation des enseignants) : en décembre 2000 (BGV n°96), juin (BGV n°99), juillet (BGV n°100) ;
- les concours de recrutement des professeurs d'école : juillet (BGV n°100) ;
- la formation continue : juillet (BGV n°100) ;
- la recherche en éducation : juillet (BGV n°100) ;

Invités aux journées de Lille, le Ministre de l'Education Nationale n'a pas répondu et le Ministre de l'Enseignement Professionnel s'est excusé de ne pouvoir venir. Les directeurs de la D.E.S.C.O., de la D.D.R.I.C., du CNP et le président du C.N.P. se sont fait représenter. Les autres directions invitées se sont excusées sauf l'INRP.

L'A.P.M.E.P. a participé à divers groupes de réflexion mis en place par le Ministère :

- **La commission bac** présidée par Claudine Ruget Doyenne de l'I.G. de mathématiques a travaillé jusqu'en juin.
- **La "sous-commission" math de la commission baccalauréat**, présidée par Marc Fort, Inspecteur Général de mathématiques est chargée par la DESCO de réfléchir à l'organisation de nouvelles épreuves du baccalauréat. L'A.P.M.E.P. y est représentée par Philippe Bardy. Elle a achevé ses travaux fin 2001 et déposé son rapport en février 2002. Certaines propositions de l'A.P.M.E.P. figurent parmi les diverses propositions faites au ministre (épreuve en deux parties : avec et sans calculatrice, remplacer les deux exercices et le problème par une série de quatre ou cinq exercices).
- **La Commission de Réflexion sur l'Enseignement des Mathématiques (CREM)**, présidée par Jean-Pierre Kahane, créée à la demande conjointe de l'A.P.M.E.P., la SMAI, la SMF et l'UPS par le Ministre le 9 janvier 1999. Elle a déjà publié plusieurs rapports d'étapes: la géométrie, les mathématiques et l'informatique, le calcul, les statistiques.

Après quelques incertitudes sur son existence, elle a pu poursuivre ses travaux grâce à l'intervention conjointe de l'A.P.M.E.P., la SMAI, la SMF et l'UPS. Catherine Dufossé y représente l'A.P.M.E.P., elle s'efforce d'y faire entendre le point de vue des professeurs du secondaire et de notre association.

Relations avec l'Inspection Générale de Mathématiques :

L'A.P.M.E.P. a régulièrement informé l'Inspection Générale de ses réflexions et prises de position. Elle l'a rencontrée : à propos des Olympiades en septembre (BGV n°101), pendant les journées de Lille et en décembre (BGV n°102). Invitée par le Bureau National, madame la Doyenne de l'I.G. de mathématiques est intervenue à la tribune des journées de Lille.

Avec le GEPS (Groupe d'Experts des Programmes du Secondaire de Mathématiques et le C.N.P. (Conseil National des Programmes) :

Consultée sur les projets programmes des Terminales S et ES du 31 décembre 2000 l'A.P.M.E.P. a fait connaître ses positions (BGV n°97 et 99). Invitée par le bureau national, madame la présidente du GEPS de mathématiques est intervenue à la tribune des Journées de Lille.

Invités aux Journées Nationales de Lille, le président du C.N.P. et ses membres mathématiciens ont été représentés par Rémy Coste. .

Avec l'I.N.R.P. (Institut National de Recherche Pédagogique) :

- Un contingent d'heures est attribué par l'I.N.R.P. pour la réalisation de travaux de recherche (EVAPM).

Avec le C.N.D.P. et les C.R.D.P. (Centre National ou Régional de Documentation Pédagogique) :

Le Directeur du C.N.D.P. a été invité aux Journées Nationales de Lille.

Avec l'A.D.I.R.E.M. (Assemblée des Directeurs d'I.R.E.M.) :

- L'A.P.M.E.P. participe aux travaux de l'A.D.I.R.E.M., œuvre pour le maintien des I.R.E.M. et soutient leurs actions au service des enseignants de mathématiques.
- L'A.P.M.E.P. est représentée par deux de ses membres à l'A.D.I.R.E.M. qui est elle-même représentée par deux membres au Comité de l'A.P.M.E.P. en qualité d'invités permanents.

- L'A.D.I.R.E.M. et l'A.P.M.E.P. participent conjointement à la réalisation de la base PUBLIMATH (banque de données bibliographiques avec système informatique de recherche). Son adresse est :

<http://www.irem.univ-mrs.fr/publimath/>

- Le président de l'A.D.I.R.E.M. a été invité par le Bureau National à la tribune des Journées Nationales de Lille.

2. Les relations avec les autres associations :

- L'A.P.M.E.P. invite traditionnellement à la séance d'ouverture de ses Journées Nationales les associations françaises avec lesquelles elle entretient des relations suivies, en particulier : l'A.F.E.F., Animath, l'A.P.H.G., l'A.P.B.G., l'A.P.I.S.P., l'A.P.S.E.S., la C.F.E.M., les C.R.A.P., la F.A.D.B.E.N., Femmes et Mathématiques, la S.M.A.I., la S.M.E., la S.M.F., l'U.D.P., l'U.P.S.

Depuis la création de la F.E.A.P.M. (A.M., A.P.M., F.E.S.P.M., S.B.P.M.ef) ses membres s'invitent mutuellement à leurs congrès. L'A.T.S.M. (Association Tunisienne des Sciences Mathématiques) n'a pas envoyé de représentant à Lille, la Roumanie était représentée à Lille.

- Le groupe " Maths-Français " a poursuivi ses travaux en collaboration avec l'A.F.E.F. sous la responsabilité de Marc Roux.
- L'A.P.M.E.P. est représentée statutairement à la C.F.E.M. (Commission Française pour l'Enseignement des Mathématiques). La commission organise la participation française aux congrès internationaux I.C.M.E. et gère des aides financières venant du fond de solidarité I.C.M.I. et des aides pédagogiques fournies par l'A.P.M.E.P. au Burkina-Faso et au Cameroun.
- L'A.P.M.E.P. est membre du conseil d'administration d'Animath et participe activement à ses travaux, elle y est représentée par Jean Fromentin..
- L'A.P.M.E.P. et l'U.P.S. sont, chacune, représentées au comité de l'autre.
- L'A.P.M.E.P. a été invitée au 27^o congrès de la S.P.B.M.e.f. du 21 au 23 août 2001 (BGV n°100). Des membres de la S.P.B.M.e.f. ont été invités et ont participé au séminaire 2001 ainsi qu'aux Journées de Lille.

3. La Fédération Européenne des Associations de Professeurs de Mathématiques :

Fondée en mai 1999 à Liège, la FEAPM compte cinq membres : la SBPMef (Belgique), la FESPM (Espagne), l'APM (Portugal), MA (Royaume Uni) et l'A.P.M.E.P. (France). Elle s'est dotée d'un bureau exécutif de quatre membres en février dernier : Jean-Paul Bardoulat (A.P.M.E.P.) président, Maria-Jesus Luelmo (FESPM) vice-présidente, Richard Cabassut (A.P.M.E.P.) secrétaire, Christian Van Hooste (SBPMef) trésorier.

La FEAPM s'est impliquée dans la préparation du colloque européen "Qu'enseigne-t-on aujourd'hui en mathématiques dans les écoles élémentaires d'Europe et que pourrait-on y enseigner ?" du 7 janvier 2002 à la Sorbonne. Elle a réalisé et dépouillé une enquête pour tenter de mieux connaître la réalité de l'enseignement des mathématiques.

4. Les relations avec les fédérations de parents d'élèves :

L'A.P.M.E.P. informe des positions qu'elle adopte les fédérations de parents d'élèves F.C.P.E et P.E.E.P. Leurs présidents, invités à rencontrer le Bureau lors des journées de Lille ont été représentés par des responsables locaux. L'A.P.M.E.P. a informé les fédérations de ses positions sur les programmes des terminales S et ES avant le vote du CSE de juin 2001 (BGV n°99). Elle a rencontré les deux fédérations le 16 novembre à propos des problèmes liés à l'utilisation des calculatrices (BGV n°102).

5. Les relations avec les syndicats d'enseignants :

Les secrétaires généraux des principaux syndicats d'enseignants ont été invités à la première journée des Journées Nationales de Lille et ont été reçus par le Bureau National. Ils sont régulièrement informés des positions de l'A.P.M.E.P., notamment à propos de projets de programmes des classes de terminales S et ES et tout particulièrement avant le CSE de juin.

6. Les relations avec la Presse :

L'A.P.M.E.P. informe les principaux organismes de presse locaux et nationaux des positions qu'elle adopte et les a invités à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Lille ; aucun n'a daigné s'intéresser à notre manifestation !

Le texte "A l'époque du tout numérique, est-il opportun de réduire l'enseignement des mathématiques ?" du 6 juin 2001 (BGV n°99) communiqué à la presse a été partiellement repris par le Monde de l'Education de juin sous le titre "la parole de l'APMEP : en mathématiques, il faudrait mieux vérifier les connaissances et la réflexion des élèves".

7. Participation de l'APMEP à diverses manifestations :

- 16 mai : "Sciences et technologies : formation et formateurs" (ENS de Lyon) ;
- du 21 au 23 août : 27^e congrès de la SBPMef à Charleroi (BGV n°100) ;
- du 7 au 9 septembre : journées de la FESPM à Saragosse (BGV n°101) ;
- le 30 novembre et 1^{er} décembre : colloque de l'I.R.S.E.C. -F.S.U. "une mission nouvelle pour le service public : formation tout au long de la vie, pour la qualification et sa validation".

Liste des sigles utilisés

A.D.I.R.E.M.	Assemblée des Directeurs d'I.R.E.M.
A.F.E.F.	Association Française des Enseignants de Français
A.P.B.G.	Association des Professeurs de Biologie et Géologie
A.P.E.D.	Appel Pour une Ecole Démocratique
A.P.I.S.P.	Association des Professeurs d'Initiation aux Sciences Physiques
A.P.S.E.S.	Association des Professeurs de Sciences Économiques et Sociales
A.R.D.M.	Association de Recherche en Didactique des Mathématiques
D.R.I.C.	Délégation aux Relations Internationales et à la Coopération
D.E.S.C.O.	Direction de l'Enseignement SCOLAire
C.N.P.	Conseil National des Programmes
C.N.R.S.	Centre National de Recherches Scientifiques
C.F.E.M.	Commission Française pour l'Enseignement des Mathématiques
C.N.D.P.	Centre Nationale de Documentation Pédagogique
C.R.D.P.	Centre Régional de Documentation Pédagogique
C.R.E.M.	Commission de Réflexion sur l'Enseignement des Mathématiques
C.S.E.	Conseil Supérieur de l'Education
E.V.A.P.M.	ÉVALuations pour l'A.P.M.E.P.
E.V.A.P.M.I.B.	Banque Informatisée des ÉVALuations pour l'A.P.M.E.P.
F.C.P.E.	Fédération des Conseils de Parents d'Élèves de l'enseignement public
F.I.A.P.	Foyer International d'Accueil de Paris
G.E.P.S.	Groupe d'Experts des Programmes du Secondaire
I.G.	Inspection Générale

I.H.E.S.	Institut des Hautes Etudes Scientifiques
I.P.R.	Inspection Pédagogique Régionale
I.R.E.M.	Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques
I.U.F.M.	Institut Universitaire de Formation des Maîtres
P.E.E.P.	Fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public
S.G.E.N.	Syndicat Général de l'Éducation Nationale
S.M.A.I.	Société de Mathématiques Appliquées et Industrielle Direction de la Délégation
S.M.E.	Société de Mathématiques Européenne
S.M.F.	Société Mathématique de France
S.N.E.S.	Syndicat National des Enseignements du Second Degré
S.P.B.M.e.f.	Société Belge des Professeurs de Mathématiques d'expression française
U.D.P.	Union Des Physiciens
U.N.A.F.	Union Nationale des Associations Familiales
U.P.S.	Union des Professeurs de Spéciales

III - RAPPORT FINANCIER 2001

Toutes les sommes sont en francs.

RECETTES	1999	2000	2001
I. Cotisations et abonnements	2 215 990,17	2 160 903,89	2 170 752,88
II. Publicité	53 834,16	64 320,00	65 114,47
III. Ventes de brochures	206 060,14	319 938,09	205 821,87
IV. Produits financiers			
- Intérêts du livret A (C.N.E.)	14 307,90	14 350,74	16 831,40
- Produits nets (cessions de SICAV)	56 730,70	159 359,83	171 946,28
V. Prestations de service			
- Frais d'envoi	30 825,35	23 783,42	17 767,19
- Remboursement abonnements belges	2 317,90	760,00	1 946,97
VI. Souscription à "EVAPM"	109 057,72	—	—
VII. Produits exceptionnels			
- Ristournes non versées	4 780,00	8 160,00	13 020,00
- Autres produits exceptionnels	306 534,62	191 993,68	233 051,14
	3 000 438,66	2 943 569,65	2 896 252,20

DEPENSES	1999	2000	2001
I. Ristournes Régionales	149 140,00	148 260,00	145 220,02
II. Publications			
- 6 Bulletins	249 273,49	289 547,94	315 855,06
- 6 BGV	134 100,00	124 759,40	135 667,01
- Brochures (y compris en coédition ou codiffusion)	113 665,58	320 174,95	121 996,17
III. Vie de l'Association			
1. Frais de fonctionnement			
• Impressions diverses : appels de cotisation ; bulletins de vote, bulletins d'adhésion, étiquettes, ...	54 207,40	80 161,47	57 314,76
• Charges administratives : papiers à lettres, enveloppes,...	92 288,48	71 570,05	83 541,88
• Locaux : charges, chauffage, éclairage, téléphone, assurances, impôts,...	199 839,42	169 545,20	154 297,35
• Location : machine à affranchir, photocopieuse, salles de réunions	54 357,99	47 227,89	54 125,24
• Maintenance du matériel	37 946,09	39 250,95	44 605,06
2. Traitement des employés, cotisations et charges sociales	530 216,39	474 410,92	490 163,17
3. Personnels extérieurs : honoraires	38 900,00	52 993,50	34 519,13
4. Dons, libéralités et cadeaux	7 890,91	4 500,00	509,00
5. Remboursement de frais : Bureau, Comité, Commissions, Séminaire, timbres, téléphone et frais divers des responsables de l'association	650 723,83	605 171,07	747 346,05
IV. Frais de port et de routage (bulletins, BGV, brochures, vote, appels de cotisation, circulaires)	201 629,31	248 422,68	218 388,77
V. Frais EVAPM	193 536,00	53 021,24	70 492,87
VI. Charges exceptionnelles			
1. Subvention et publicité	5 000,00	15 000,00	0,00
2. Reversement abonnements jumelés et cotisation FEAPM	23 278,05	28 661,00	19 607,48
3. Dotations aux amortissements	152 247,78	154 588,66	132 270,14
4. Frais divers	9 837,92	21 346,73	8 048,78
VII. Variation du stock	-5 752,00	-80 479,00	42 971,00

2 892 326,64

2 868 134,65

2 876 938,94

BILAN AU 31/12/2001

ACTIF	Exercice 31.12.2000		Exercice 31.12.2001		PASSIF	Exercice 31.12.2001		Exercice 31.12.2000
	Valeur brute	Amort. prov.	Valeur nette	Valeur nette		Exercice 31.12.2001	Exercice 31.12.2000	
ACTIF IMMOBILISÉ					CAPITAUX PROPRES ET RÉSERVES			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	143 275,54	139 158,47	4 117,07	2861367	Réserves	4 693 312,44	4 617 877,44	
Immobilités incorporelles	143 275,54	139 158,47	4 117,07	28 613,67	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	19 313,26	75 435,00	
					SITUATION NETTE	4 712 625,70	4 693 312,44	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 492 296,68	777 186,64	715 110,04	750 175,64	TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 712 625,70	4 693 312,44	
Constructions	750 000,00	275 128,77	474 871,23	489 871,23	DETTES			
Autres immobilisations corporelles	742 296,68	502 057,87	240 238,81	260 304,41	DETTES FINANCIÈRES	14 829,88	14 829,88	
					Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	14 829,88	14 829,88	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 635 572,22	916 345,11	719 227,11	778 789,31				
ACTIF CIRCULANT					DETTES D'EXPLOITATION	528 659,86	389 071,52	
STOCKS	784 748,00		784 748,00	827 719,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 133,68	8 155,54	
Matières ou marchandises	784 748,00		784 748,00	827 719,00	Dettes fiscales et sociales	95 193,42	101 893,05	
					Autres dettes	368 322,76	279 022,93	
CREANCES	338 383,35		338 383,35	283 331,55	PRODUITS CONSTATÉS	796 942,53	871 237,11	
Créances clients et cptes rattachés	235 496,68		235 496,68	178 433,01	D'AVANCE			
Autres créances d'exploitation	74 184,00		74 184,00	72 918,92				
Créances diverses	28 702,67		28 702,67	31 979,62				
Valeurs mobilières de placement	3 144 715,81		3 144 715,81	3 265 218,38				
DISPONIBILITÉS	982 505,67		982 505,67	703 984,91				
Banque - CCP - autres	979 304,00		979 304,00	701 973,31				
CASSE	3 201,67		3 201,67	2 011,60				
Charges constatées d'avance	83 478,03		83 478,03	94 577,92				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 333 830,86		5 333 830,86	5 174 831,76				
TOTAL DU BILAN	6 969 403,08		6 053 057,97	5 953 621,07				
					TOTAL DETTES	1 340 432,27	1 260 308,63	
					TOTAL DU BILAN	6 053 057,97	5 953 621,07	

Tous les résultats sont donnés **hors taxes**.

Ce rapport financier respecte les règles de comptabilité pour la présentation du bilan. Ainsi toutes les sommes correspondent à l'année comptable 2001.

C'est le dernier rapport en francs.

En plus du rapport financier, vous trouverez le bilan au 31 décembre 2001 afin de vous donner une idée plus précise de la situation financière de l'Association.

Côté Recettes :

I. Cotisations et abonnements

Ce montant correspond aux cotisations et abonnements de l'année 2001 qui est le chiffre d'affaires "comptable". En effet, fin 2001 les cotisations perçues sont celles de l'année 2002 et non celles de l'année 2001.

II. Publicité

Cela correspond aux publicités parues dans les "bulletins verts" de 2001.

III. Ventes de brochures

Cela correspond aux brochures commandées en même temps que le paiement des cotisations et aux brochures vendues par correspondance.

Ce montant a diminué. Pourtant, nous diversifions les brochures proposées en mettant à notre catalogue des brochures en coédition ou codiffusion.

IV. Produits financiers

Nous plaçons notre argent en SICAV.

Mouvements en 2001 :

- achat de 3 SICAV Tresorys pour un montant de 909 903,01 F ou 138 713,82 €.
- vente de 3 SICAV Tresorys pour un montant de 926 378,09 F ou 141 225,43 €.

- achat de 13 SICAV Poste Première pour un montant de 594 609,67 F ou 90 647,66 €.
- vente de 19 SICAV Poste Première pour un montant de 870 583,24 F ou 132 719,56 €.
- aucun mouvement sur les SICAV THESORA (à la poste) et MONEDEN (Banque Casden Banque Populaire).

Une plus value de 171 946,28 F ou 26 213,04 € a été constatée pour cette année.

V. Prestations de service

Les frais d'envoi correspondent aux frais d'expédition des revues (bulletins verts et BGV) et des brochures.

Certains collègues français s'abonnent par notre intermédiaire à l'Association belge des professeurs de mathématiques de langue française, et vice versa. Chaque année nous faisons le bilan et l'association qui a le plus encaissé reverse sa part à l'autre.

VI. Souscription à "EVAPM"

Pas de test cette année.

VII. Produits exceptionnels

Les ristournes non versées (13 020 F ou 1 984,89 € cette année), calculées à partir des cotisations 2000, sont remises à la disposition de la trésorerie nationale (voir côté dépenses, § I).

Les autres produits exceptionnels correspondent à des différences de versement sur certaines factures ou cotisations, à des régularisations de factures antérieures à 2001, au montant des ristournes en brochures non utilisées par les régionales, à des versements pour des abonnements jumelés (241,50 F ou 36,82 €), à un versement pour des droits de photocopies d'articles du bulletin vert (4 778,71 F ou 728,51 €), à un versement du CRDP d'Aquitaine (385,45 €) correspondant aux droits d'auteurs de la brochure "espace calculatrices (n° 551) que les auteurs ont cédé à l'association, ainsi qu'à une bourse (196 428,36 F ou 29 945,31 €) versée par la CEE pour des recherches sur des bases européennes communes d'évaluation (projet dans le cadre de l'European Mathematical Society).

Côté Dépenses :

I. Ristournes aux Régionales

La ristourne aux Régionales comprend un "quota de brochures" et une somme versée après l'envoi durant l'année 2001 du compte rendu financier et du rapport d'activité de la Régionale ainsi que l'état du stock des brochures.

Le montant de ces deux ristournes est voté, chaque année (n - 1), au Comité de juin de l'année précédente (n - 1) en même temps que les tarifs de cotisation de l'année correspondante (n) (en 1995 : 22 F en "liquide" et 20 F en "brochures" ; en 1996 : 22 F et 20 F ; en 1997 : 22 F et 20 F ; de 1998 à 2001 : $900 + 200d + 20a$ en F et 20 F, soit $137,2 + 30,5 d + 3,05 a$ en € et 3,05 €).

d : nombre de départements constituant la Régionale

a : nombre d'adhérents de la Régionale l'année n - 1

En 2001, seuls 135 240 F ou 20 617,21 € (sur 148 260 F ou 22 602,09 €) ont été versés aux Régionales. Les Régionales de Nantes, Nice-Corse et de Guadeloupe n'ont pas touché leur ristourne en "liquide" car elles n'ont pas envoyé les documents nécessaires.

Les sommes non versées aux Régionales (13 020 F ou 1 984,89 €, cette année) restent à la disposition du National (voir côté recettes, § VII).

La somme indiquée (145 220,02 F ou 22 138,65 €) correspond à ce qui sera susceptible d'être versé aux Régionales en 2002. Cette somme est calculée à partir des adhérents 2001, elle doit donc figurer dans le rapport financier 2001 (voir préambule).

II. Publications

Bulletin n° 432 : 6 400 exemplaires, 144 pages, 47 658,69 F ou 7 265,52 € ; n° 433 : 6 100 exemplaires, 144 pages, 45 890,19 F ou 6 995,91 € ; n° 434 : 5 800 exemplaires, 144 pages, 47 502,69 F ou 7 241,74 € ; n° 435 : 5 900 exemplaires, 144 pages, 48 591,85 F ou 7 407,78 € ; plaquette "APMEP" supplément au n° 435 : 10 000 exemplaires, 32 pages, 21 461,82 F ou 3 271,83 € ; n° 436 : 6 100 exemplaires, 160 pages, 52 984,32 F ; n° 437 (compte rendu des Journées de Nice -octobre 2000-) : 6 100 exemplaires, 128 pages (+ 8 pages index 2001), 51 765,50 F ou 7 891,60 €.

BGV n° 96 : 6 400 exemplaires, 12 pages, 21 350 F ou 3 254,79 € ; n° 97 : 6 400 exemplaires, 8 pages, 20 085 F ou 3 061,94 € ; n° 98 (inscription aux Journées Nationales 2001 -Lille-) : 7 200 exemplaires, 16 pages et une affiche format A4, 27 904 F ou 4 253,94 € ; n° 99 : 5 850 exemplaires, 16 pages, 22 743 F ou 3 467,15 € ; n° 100 : 5 850 exemplaires, 12 pages, 21 088,10 F ou 3 214,86 € ; n° 101 : 6 000 exemplaires, 12 pages, 22 496,11 F ou 3 429,51 €.

Nouvelles brochures : il y en a eu 5 en 2001.

"Actes de l'Université d'été Marseille 1999" (n° 133), 160 pages, 700 exemplaires, 11 957,84 F ou 1 822,96 € (l'association avait reçu 10 000 F ou 1 524,49 € en 1999 pour la parution de ces actes) ; "Statistiques 2001" (n° 138), 88 pages, 750 exemplaires, 10 267,67 F ou 1 565,30 € ; "Corrigés des épreuves de mathématiques de quatre concours 2001" (n° 135), 112 pages, 1 000 exemplaires, 13 879 F ou 2 115,84 € ; fabrication d'un CD-ROM regroupant des sujets de lycées professionnels pour 4 302,40 F ou 655,90 €.

Aucune réédition de brochure en 2001.

Nous avons aussi acheté 320 plaquettes "Galion thèmes" pour 14 200 F ou 2 164,78 € ; 720 brochures "Olympiades 2001" (n° 142) publiées avec ACL Editions pour 962,81 F ou 146,78 € (seules 220 brochures ont été payées par l'association, suivant convention avec ACL Editions) ; 100 brochures "tableur et mathématiques au collège" (n° 352) au CRDP de Versailles pour 5 500 F ou 838,47 € ; 122 jeux "Mathador" pour 14 281,32 F ou 2 177,17 € ; 150 brochures "cabri-géomètre" (n° 550) au CRDP de Versailles pour 9 000 F ou 1 372,04 € ; 150 brochures "espaces calculatrices" (n° 551) au CRDP d'Aquitaine pour 9 900 F ou 1 509,25 € ; 85 brochures "filles et série littéraire" (n° 551) à l'Association "femmes et mathématiques" pour 4 028,44 F ou 614,13 € ; 105 brochures de géométrie (2 tomes) (n° 504) à l'association tunisienne des professeurs de mathématiques pour 8 387,04 F ou 1 278,60 € ; 20 brochures "système métrique" (n° 403) à la régionale de Picardie pour 1 899,65 F ou 289,60 € ; 1 200 "agenda 2002" à ALEAS Editeur et à la régionale de Lyon pour 13 430 F ou 2 047,39 €.

De plus, comme tous les ans, il y a la brochure "Vote 2001" : 5 000 exemplaires, 18 824,14 F ou 2 869,72 €.

III. Vie de l'Association

1) Frais de fonctionnement

Pour un meilleur fonctionnement du Bureau, plusieurs lignes téléphoniques (téléphone et/ou télécopie) chez des collègues sont payées directement par l'association.

2) Traitement des employés

Nous employons à Paris deux secrétaires à plein temps et une femme de ménage (5 h par semaine). Nous employons en plus une secrétaire à mi-temps à Besançon en rapport avec les tests EVAPM ; cette année, cette personne a été employée pendant six mois à plein temps dans le cadre du projet EMS (voir côté recettes § VII).

3) Personnels extérieurs

Il s'agit de la société de comptabilité qui supervise le travail de la secrétaire comptable, du paiement de l'indemnité forfaitaire d'hébergement et de restauration (1 700 F par mois) à l'objecteur de conscience, indemnité qui n'est plus remboursée par le Ministère de l'Education Nationale.

4) Dons et libéralités

C'est ce que nous versons comme indemnité de stage, pourboire et cadeaux.

5) Remboursement de frais

A compter du 1er janvier 2001, la "nuit" est remboursée 300 F ou 45,73 € au lieu de 280 F (+ 7,14%) et le repas 80 F ou 12,20 € au lieu de 75 F (tarif maintenu de 1991 à 2000) (+ 6,67%). Les frais de transport sont remboursés sur la base du tarif SNCF 2nde classe.

IV. Frais de port et de routage

Frais de routage et d'affranchissement du bulletin vert :

n° 432 : 17 808,55 F ou 2 714,90 € ; n° 433 : 15 707,43 F ou 2 394,58 € ;

n° 434 : 16 213,24 F ou 2 471,69 € ; n° 435 : 18 504,10 F ou 2 820,93 € ;

n° 436 : 17 873,48 F ou 2 724,79 € ; n° 437 : 16 856,06 F ou 2 569,69 €.

Frais d'affranchissement du BGV :

n° 96 : 8 356,38 F ou 1 273,92 € ; n° 97 : 6 008,56 F ou 916 € ; n° 98 : 8 136,62 F ou 1 240,42 € ; n° 99 : 7 312,28 F ou 1 114,75 € ; n° 100 : 6 370,06 F ou 971,11 € ; n° 101 : 7 119,23 F ou 1 085,32 €.

Pour le bulletin vert le port comprend la manutention et les frais postaux.

Tandis que pour le BGV, les frais de port comprennent seulement les frais postaux ; les frais de manutention sont inclus dans les frais d'impression.

V. *Frais EVAPM*

Ils correspondent aux frais de stockage et d'affranchissement des brochures EVAPM et à des remboursements de frais liés à l'étude faite par l'European Mathematical Society (voir côté recettes § VII).

VI. *Charges exceptionnelles*

1) **Subvention et publicité**

Aucun versement cette année.

2) **Reversement abonnements jumelés et cotisation à la FEAPM**

Cela correspond à ce que nous reversons aux quatre associations pour lesquelles des abonnements jumelés sont proposés (AFEF, APBG, APISP et UDP). Cette année, nous n'avons pas versé de cotisation à la Fédération Européenne des Associations de Professeurs de Mathématiques (voir rapport d'activité).

3) **Dotations aux amortissements**

C'est la dépréciation, constatée au cours de l'exercice, sur l'ensemble des investissements en immobilisations (amortissements sur la construction, le mobilier, l'agencement, le matériel informatique, ...).

4) **Frais divers**

Cela correspond à des différences de versement sur certaines factures ou cotisations, à des créances irrécouvrables (certains établissements malgré une commande passée en bonne et due forme refusent ensuite de payer la facture) et à des frais bancaires (pour toucher les chèques venant de banques étrangères, la Banque de France, et souvent la banque étrangère, prélèvent une taxe).

VII. Variation du stock

Variation du stock = valeur du stock final (au 31/12/2001) - valeur du stock initial (au 1/1/2001)

La valorisation est moindre du fait que de nombreuses brochures anciennes ont été dépréciées et non valorisées.

Remarques :

- Le bilan fait apparaître une avance de trésorerie qui peut paraître importante. Cela traduit une gestion rigoureuse. Cette avance serait vite épuisée si des difficultés financières apparaissaient. Il ne faut pas oublier, qu'en cas de dissolution de l'association, comme toute entreprise, l'APMEP devrait honorer ses dettes, en particulier, vis-à-vis de ses employés (congés payés et indemnités de licenciement).

- En 2001, le Ministère de l'Education Nationale n'a rien reversé pour rembourser la solde versée à l'objecteur de conscience mis à la disposition de l'Association. Pour l'exercice 2001, les indemnités versées à l'objecteur de conscience travaillant au local s'élèvent à 7 871,50 F ou 1 200 €, dont 5 950 F ou 907,07 € sont à la charge de l'Association (voir côté dépenses § III 3). Ces sommes n'ont pas à figurer dans le rapport financier, mais interviennent bien sûr dans le bilan. Le Ministère de l'Education Nationale doit environ 27 000 F ou 4 116,12 € à l'Association, compte tenu des reliquats dus pour des années antérieures.

Conformément aux articles 7 et 9 des statuts de l'Association, ce rapport a été présenté au Comité le 23 mars 2002.

Laurent BREITBACH et Françoise MAGNA

IV - RENOUELEMENT PARTIEL DU COMITE NATIONAL

Conformément aux statuts votés en mai 2000 (voir BGV n° 90 de février 2000 et matériel de vote 2000), les Régionales sont représentées au Comité National. L'objectif est de renforcer la liaison entre les adhérents, et de mieux faire participer les Régionales à la vie de l'Association.

Les Régionales qui ont, cette année, à émettre un vote pour un siège académique au Comité National sont les régionales de Bourgogne, Clermont-Ferrand, Grenoble, Ile-de-France, Haute-Normandie, Lille, Lorraine, Lyon, Montpellier, Nice-Corse, Poitou-Charentes et Strasbourg.

Aucun candidat ne s'est manifesté pour représenter les Régionales de Champagne-Ardenne et d'Orléans-Tours ; la régionale d'Ile-de-France n'en a proposé qu'un alors que le règlement intérieur (article 3) lui donne le droit d'en présenter deux.

Attention, ce scrutin est régional : seuls ont à voter pour un siège académique les adhérents des Régionales énumérées ci-dessus et ils ne votent que pour le siège concernant leur propre régionale.

Est adhérent d'une Régionale tout collègue qui enseigne dans un établissement qui dépend géographiquement de cette Régionale, ou qui habite dans la zone géographique correspondant à cette régionale. En cas de dilemme entre ces deux définitions, l'adhérent désigne lui-même la Régionale à laquelle il souhaite être rattaché

Les élections se déroulent par correspondance, conformément à l'article 11 du règlement intérieur.

DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Les candidats aux sièges académiques se font par binômes : le titulaire et un suppléant qui peut le remplacer pour toute séance du Comité National en cas d'empêchement occasionnel ou définitif.

RÉGIONALE DE BOURGOGNE

Titulaire : **Marie-Noëlle RACINE** Suppléant : **François GOULETQUER**
(Lycée Castel, Dijon) (Lycée Marey, Beaune et IUFM Dijon)
Candidature soutenue par la Régionale de Bourgogne

Marie-Noëlle RACINE (titulaire) et François GOULETQUER (suppléant), déclarons être candidats à l'élection au Comité National de l'APMEP en 2002. Notre candidature est une émanation de la nouvelle équipe qui a entrepris en 2001 de relancer l'activité de la Régionale de Bourgogne.

Professeurs en lycée, soucieux de l'enseignement des mathématiques à tous les niveaux, nous cherchons à dynamiser la Régionale de Bourgogne un peu endormie ces dernières années, en liaison avec nos collègues du Bureau.

Avec ceux-ci, nous organisons l'Assemblée Générale, qui se réunira autour d'un thème fédérateur de la maternelle à l'université : la musique et les mathématiques. Nous démarrerons ensuite un travail en commissions par niveaux (lycée, ...) ou par thèmes (histoire des mathématiques, travaux interdisciplinaires, ... par exemple).

Au plan national, si nous sommes élus, nous travaillerons à faire remonter les préoccupations émanant de l'ensemble des collègues sur tous les "points sensibles" : il nous paraît fondamental, pour que les positions nationales de l'APMEP gardent tout leur impact, qu'elles soient le reflet de débats au niveau local.

RÉGIONALE DE CLERMONT-FERRAND

Titulaire : **Marie-Christine RAIMBAULT** Suppléant : **Jean MOTTIN**
(Lycée Banville, Moulins)
Candidature soutenue par la Régionale de Clermont-Ferrand

Je suis membre de l'APMEP depuis le début de ma carrière et je participe régulièrement aux journées nationales.

Au sein de l'association j'ai toujours trouvé des informations, j'ai partagé des idées et des doutes ou des questionnements relatifs à mon enseignement, aux nouveaux programmes et à leur mise en application.

C'est afin de m'investir encore plus dans la défense de l'enseignement des mathématiques tout en gardant comme principal souci la formation des élèves que je présente ma candidature au comité national pour représenter la régionale de Clermont-Ferrand.

RÉGIONALE DE GRENOBLE

Titulaire : **Christian BEAUME**

(Lycée Champollion, Grenoble)

Suppléant : **Yves BERTHOLET**

(Lycée A. Bergès, Seyssinet)

Candidature soutenue par la Régionale de Grenoble

Nous sommes des enseignants de terrain, en lycée polyvalent, BTS, Classe préparatoire ; nous présentons notre candidature au Comité National de l'APMEP en tant que représentants de la Régionale de Grenoble.

Membres du comité de la Régionale depuis plusieurs années, nous pensons que l'APMEP doit être forte pour défendre un enseignement de qualité des mathématiques.

RÉGIONALE DE ILE-DE-FRANCE

Titulaire : **Suzanne GALLAND**

(Lycée Langevin, Suresnes)

Suppléante : **Francine DELAFOSSE**

(Lycée Louis Armand, Paris)

Candidature soutenue par la Régionale d'Ile-de-France

Professeurs de lycée et membres de l'APMEP de longue date, nous avons toutes deux souvent changé de région en France et donc eu l'occasion de connaître de nombreux établissements scolaires (essentiellement des lycées).

Au gré de nos mutations, nous avons exercé dans les différentes sections de lycée : classes d'enseignement général, classes d'enseignement technique STI, STT, SMS.

Nous sommes candidates au Comité National pour faire avancer les réflexions sur :

- les conditions matérielles concrètes indispensables pour une meilleure efficacité de l'enseignement des mathématiques (équipements, horaires, conditions de travail, etc.) ;
- l'adéquation des contenus des programmes aux besoins et capacités réelles des élèves, spécialement dans les sections d'enseignement technique.

RÉGIONALE DE HAUTE-NORMANDIE

Titulaire : **Michel FRECHET**

(Lycée Brassens, Neufchâtel-en-Bray)

Suppléant : **Olivier LASSALLE**

(Lycée Val-de-Seine, Le Grand Quévilly)

Candidature soutenue par la Régionale de Haute-Normandie

Membres de l'A.P.M.E.P. depuis plus de 20 ans, nous nous présentons au Comité National afin de participer à la vie de notre association et d'y apporter le point de vue de la **régionale de Haute Normandie**.

RÉGIONALE DE LILLE

Titulaire : **Thérèse LE CHEVALIER**

(LEPM J.-B. Corot, Douai)

Suppléant : **Michel GARITTE**

(Lycée Eiffel, Armentières)

Candidature soutenue par la Régionale de Lille

Nous faisons partie de l'équipe qui, après le long sommeil de la régionale, a participé à son réveil et a organisé les Journées Nationales 2001. La re-dynamisation est en cours et les projets nombreux. Les enseignants réfléchissent et innovent, au sein des IREM ou dans d'autres réseaux ; nous croyons encore que les mathématiques sont belles et bonnes à enseigner ; nous savons que les revendications qui sont les nôtres ne sont pas passéistes ou purement corporatistes, qu'elles engagent aussi la formation des scientifiques de demain, qu'ils soient chercheurs, enseignants ou techniciens.

Elus de la régionale, nous entendons articuler les expériences locales avec celles de la communauté des enseignants de mathématiques, en étant les relais des différentes réflexions, actions et expériences menées.

Un enseignement public de qualité passe par un enseignement scientifique solide, seul garant d'une véritable liberté.

RÉGIONALE DE LORRAINE

Titulaire : **François DROUIN**

(Collège Les Avrils, Saint-Mihiel)

Suppléant : **Poï LE GALL**

(IUFM, Nancy)

Candidature soutenue par la Régionale de Lorraine

La Régionale de Lorraine a toujours fait preuve d'un investissement important dans l'activité nationale de l'APMEP : participation aux instances diverses (nombreux représentants au comité national, au bureau de l'association, dans

les différentes commissions...) et organisation des journées nationales en 1999.

Elle est attachée au fait de disposer de représentants des adhérents lorrains dans les débats nationaux du comité.

Le Comité de la Régionale de Lorraine a ainsi désigné François Drouin (titulaire) et Pol Le Gall (suppléant), avec leur accord, comme candidats au mandat de représentants de la Régionale au Comité National.

RÉGIONALE DE LYON

Titulaire : **Jean-Sébastien BLOCH** (Collège St-Exupéry, Bellegarde-sur-Valserine) Suppléante : **Florence BLOCH** (Collège St-Exupéry, Bellegarde-sur-V.)
Candidature soutenue par la Régionale de Lyon

Adhérent à l'A.P.M.E.P. depuis le CPR, enseignant en collège, en Z.E.P., je vais aux journées nationales depuis 6 ans ; cela m'a permis, outre des rencontres intéressantes, d'enrichir mes connaissances.

Depuis 5 ans, je m'occupe en collaboration avec la M.J.C. de Bellegarde-sur-Valserine des expositions scientifiques, notamment mathématiques ; nous avons fait venir tous les collégiens du secteur aux expositions maths 2000, Maths et jeux de l'APMEP-LYON et nous avons, nous-mêmes, réalisé deux expositions interactives.

Le bureau de la régionale de Lyon est venu plusieurs fois voir notre travail à Bellegarde et m'accorde son soutien pour ma candidature au comité national de l'APMEP.

Je compte faire le lien entre le travail réalisé sur le terrain et les revendications au niveau national.

RÉGIONALE DE MONTPELLIER

Titulaire : **Patrice BONEU** (Collège Perrin, Béziers) Suppléant : **Roger ALLET** (Collège, Nîmes)
Candidature soutenue par la Régionale de Montpellier

Enseignant au collège, je présente ma candidature avec le soutien de la Régionale de Montpellier aux élections du Comité National de l'A.P.M.E.P. afin de participer plus activement à ses actions.

J'estime que la culture mathématique sous toutes ses formes est indispensable à la formation de l'esprit critique de nos élèves.

Pour cette raison, je défendrai le maintien des quatre heures minimum de

mathématiques dans tous les niveaux du collège, ce qui permettra d'assurer les savoirs et les connaissances fondamentales en mathématiques.

Ensuite, dans un collège en mutation, je pense que les mathématiques doivent jouer un rôle central dans toutes les actions interdisciplinaires du "Collège Républicain" (Classe à P.A.C, Itinéraires de découvertes et Classe de 3^e à options...).

Enfin, pour dynamiser les mathématiques au collège, l'APMEP et ses Régionales pourraient soutenir toutes initiatives locales telles que club de mathématiques, ateliers de culture scientifique...

RÉGIONALE DE NICE-CORSE

Titulaire : **Daniel DAHON**

(Lycée Renoir, Cagnes-sur-Mer)

Suppléante : **Gyslaine DAHON**

(Lycée Renoir, Cagnes-sur-Mer)

Candidature soutenue par la Régionale de Nice-Corse

Enseignant depuis plusieurs années dans le même établissement, nous sommes particulièrement intéressés par le travail en équipe. Soucieux d'aider les élèves en difficulté, nous les habituons à analyser leurs erreurs. Montrer que les mathématiques ont une histoire qui ne s'est pas faite sans erreur nous semble également important. Par ailleurs, nous essayons de montrer un autre aspect des mathématiques en animant un club (jeux / énigmes).

Nous apporterons notre contribution aux différents groupes de travail qui recouvrent ces centres d'intérêt.

RÉGIONALE DE POITOU-CHARENTES

Titulaire : **Cyrille GUIBERTEAU**

(Lycée Bois d'Amour, Poitiers)

Suppléante : **Marie PARENT**

(Collège Louise Michel, Lussac les Châteaux)

Candidature soutenue par la Régionale de Poitou-Charentes

Jeunes enseignantes, depuis 7 ans pour l'une et 2 ans pour l'autre dans l'académie de Poitiers, nous militons depuis notre année de stage (PLC2) à l'APMEP.

Notre situation de titulaires remplaçantes nous ayant conduit à enseigner dans de nombreux établissements à divers niveaux, nous sommes conscientes des difficultés des nouveaux contenus d'enseignement, des nouvelles structures mises en place (TPE, itinéraire de découverte) et de la nécessité de réfléchir sur le devenir de l'enseignement des mathématiques. Sensibles à l'évolution de

notre métier, nous militons chacune à notre niveau (l'une en collège et l'autre en lycée) pour que l'enseignement puisse s'adapter à la diversité des élèves. Nous souhaitons participer à la réflexion de l'APMEP, c'est pourquoi, soutenues par notre comité régional, nous nous portons candidates aux postes de représentantes de notre région au comité national.

RÉGIONALE DE STRASBOURG

Titulaire : **Serge PETIT**
(IUFM d'Alsace)

Suppléant : **Bernard BLOCHS**
(Collège Zola, Kingersheim)

Candidature soutenue par la Régionale de Strasbourg

Travaux personnels encadrés, travaux croisés puis parcours de découverte, interdisciplinarité... Du lycée au primaire, on nous rabat les oreilles d'actions interdisciplinaires. Celles-ci sont certainement un moment qui permet un autre exercice des mathématiques, un autre lieu, un autre mode de formation. Tous ceux qui s'y sont engagés pleinement ont pu en mesurer l'intérêt ; cependant beaucoup regrettent que cette tendance se fasse au détriment d'une formation de base.

Qu'advierait-il en effet d'un pont comportant de nombreuses arches mais dont on aurait supprimé les piles, c'est ce que nous observons malheureusement de la formation des professeurs des écoles jusqu'aux classes de lycées où la seule préoccupation de nos dirigeants semble être une diminution des volumes horaires consacrés, entre autres, aux mathématiques.

Concernés ensemble par l'enseignement des mathématiques, de la maternelle au lycée, nous proposons notre candidature au Comité de l'APMEP pour nous battre afin que cet enseignement ait une base solide en terme de programmes, d'horaires et de méthodes dans la formation des enseignants et celle de nos élèves du primaire, du collège et du lycée.